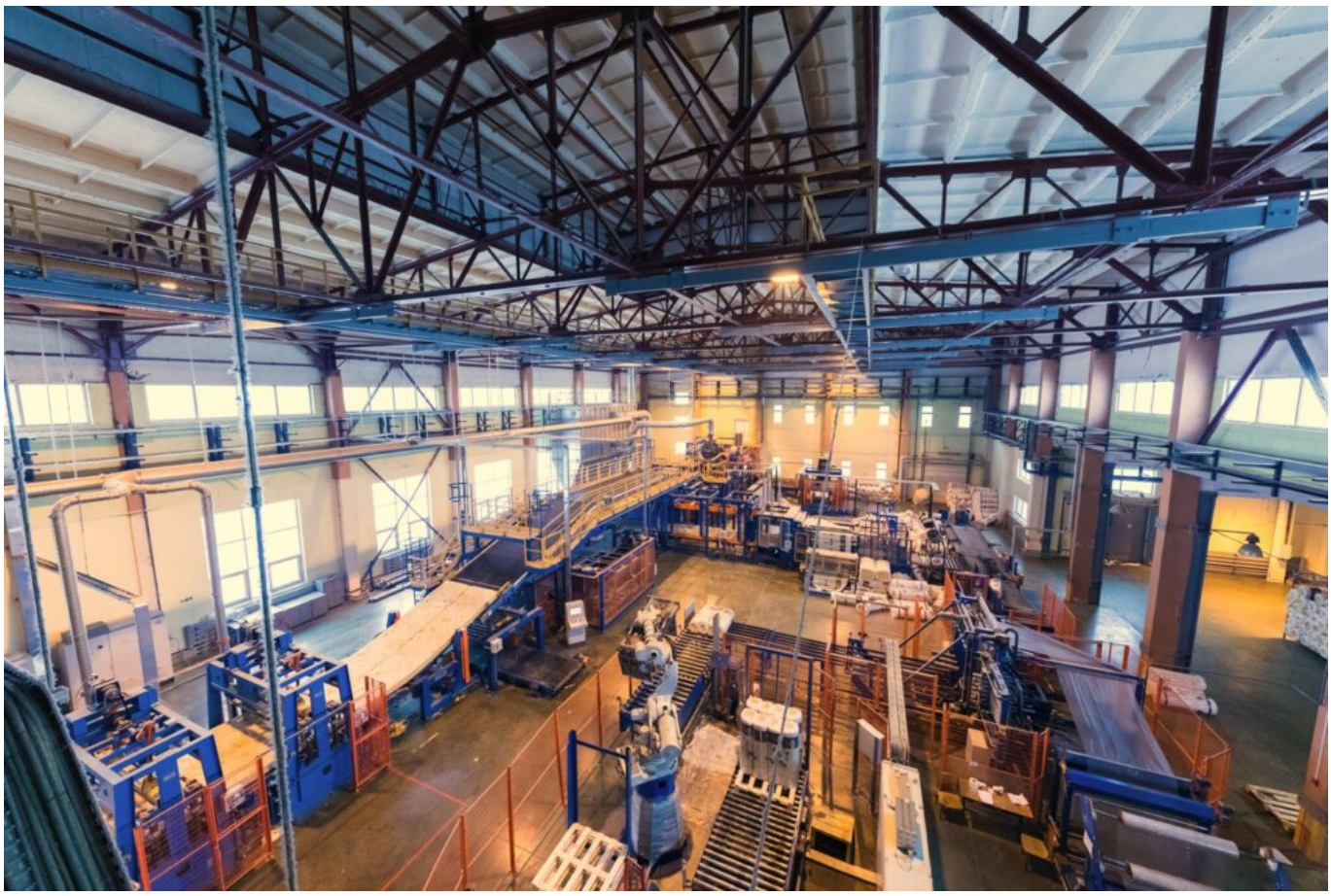
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Vaucluse, un laboratoire industriel en pleine transformation

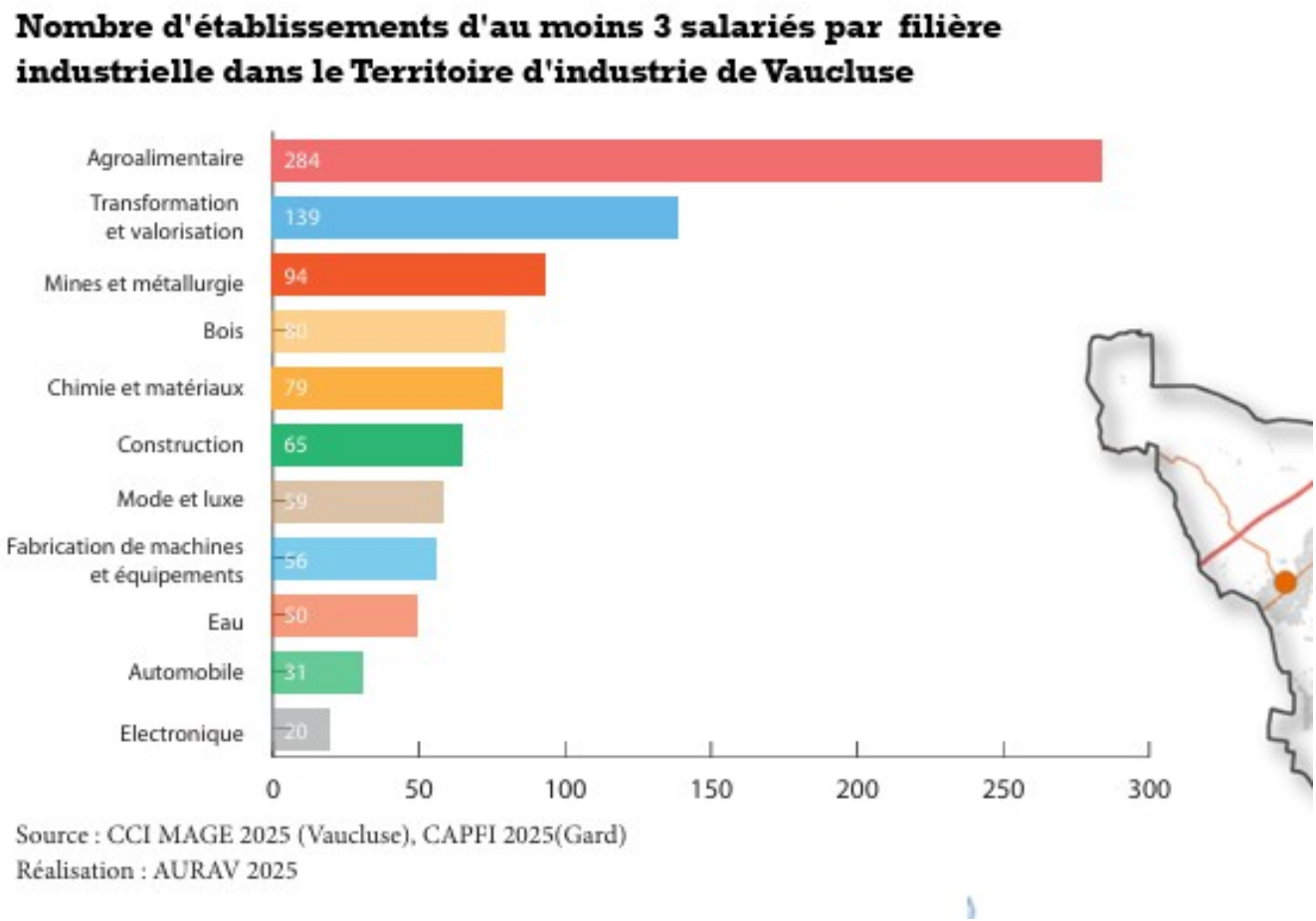


Labellisé Territoire d’industrie pour 2023-2027, le Vaucluse réaffirme son rôle industriel en Provence-Alpes-Côte d’Azur grâce à un tissu diversifié d’entreprises et à une dynamique entrepreneuriale notable. Avec près de 4 400 établissements industriels, plus de 17 500 salariés dans le secteur et des filières structurantes comme l’agroalimentaire, chimie et transformation des matériaux, le département conjugue héritage et défis d’avenir.

Dans un département qui compte plus de 50 000 établissements tous secteurs confondus, l’industrie représente environ 9% des unités économiques et 16% des salariés présents sur le registre du commerce en Vaucluse au 1er janvier 2024. Cela se traduit par 4 363 établissements industriels employeurs et 17 570 salariés actifs dans l’industrie — une croissance de +774 établissements et +1 166 emplois en deux ans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Copyright Aurav

Un territoire industriel dynamique

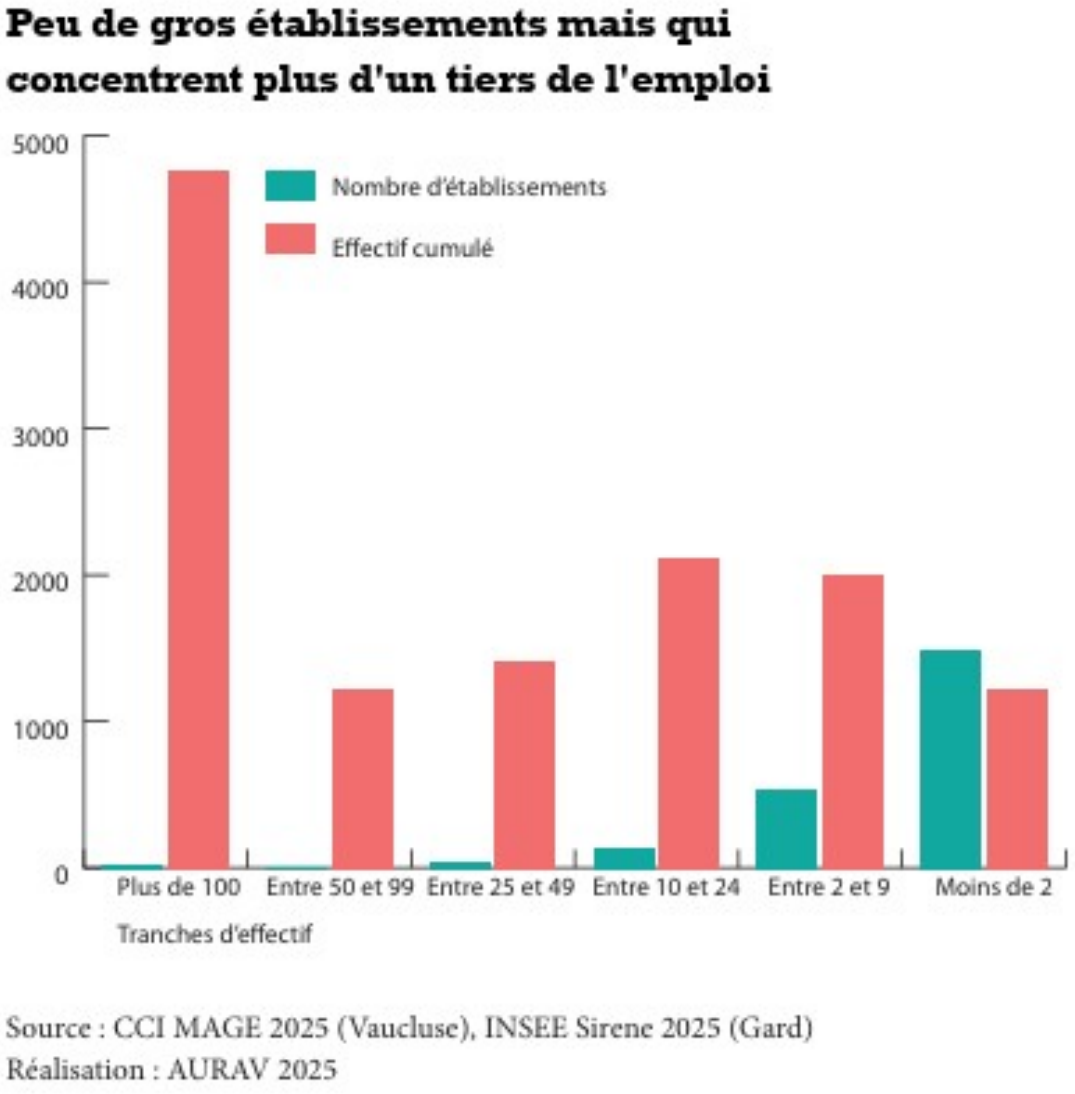
L'observatoire industriel de l'Aurav souligne également que, dans l'ensemble de la région Sud, le secteur industriel employait en 2024 près de 170 000 salariés pour plus de 10 500 établissements, avec 13% des emplois industriels régionaux localisés en Vaucluse.

Des filières qui pèsent

L'agroalimentaire demeure la première filière du territoire : dans le Territoire d'industrie, ce secteur comprend 284 établissements d'au moins trois salariés, faisant de lui le pilier de l'activité industrielle locale. Le développement de cette filière se retrouve également dans le poids du département au niveau régional : les industries alimentaires représentent environ 25% des emplois industriels vauclusiens et près de 10 % du chiffre d'affaires industriel, avec quelque 240 entreprises et plus de 8 000 salariés permanents dédiés au secteur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Copyright Aurav

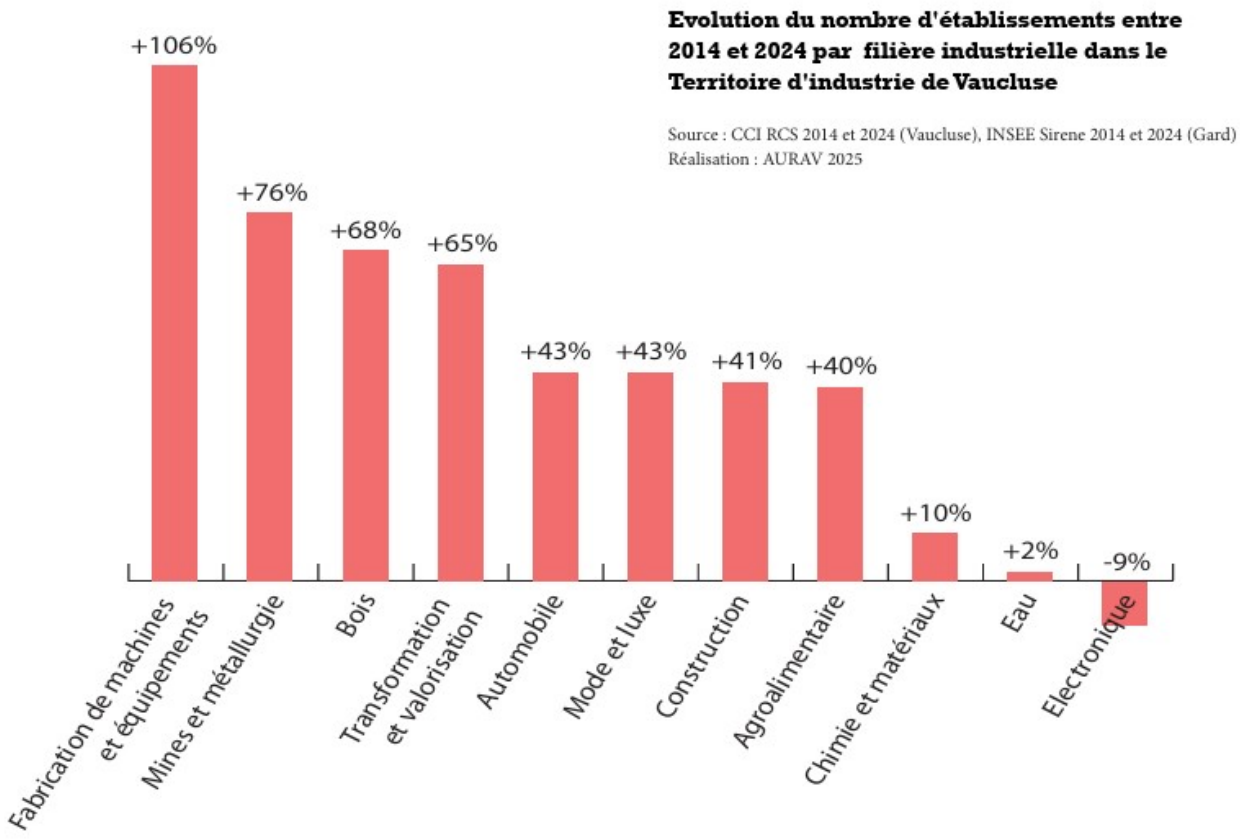
D’autres segments stratégiques
Outre l’agroalimentaire, d’autres segments jouent un rôle stratégique comme la Chimie et les matériaux : 79 établissements d’au moins trois salariés, concentrant 1 820 emplois et générant un chiffre d’affaires majeur grâce à une forte valeur ajoutée. La Transformation et la valorisation (de la gestion des déchets et des matériaux) : 94 établissements structurés autour de PME locales (Petites et moyennes entreprises). Mines et métallurgie, construction, mode et luxe complètent ce paysage multi-sectoriel.

Une dynamique entrepreneuriale soutenue
Le tissu industriel vauclusien se caractérise par une prédominance très marquée des petites structures : 96% des unités industrielles ont moins de 10 salariés, ce qui souligne l’importance des TPE et PME dans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

l'écosystème local.



Copyright Aurav

La création d'entreprise

Cette dynamique se reflète aussi dans la création d'entreprises : selon l'Insee, 701 nouvelles sociétés industrielles ont été créées en 2024 dans le département, et le nombre total d'entreprises nouvelles s'élève à 10 716, toutes activités confondues.

Défis structurels et trajectoires d'avenir

Malgré ces signaux positifs, l'industrie vauclusienne fait face à des défis classiques : l'attractivité des emplois industriels dans un marché du travail tendu, la modernisation des sites et l'adaptation des compétences aux technologies émergentes. L'implantation industrielle reste par ailleurs fortement dépendante des zones d'activités, avec des densités variables et un besoin constant de foncier adapté. L'attractivité globale du territoire repose sur une combinaison d'infrastructures, de formation et d'innovation, autant de leviers à renforcer pour soutenir la réindustrialisation engagée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Copyright Aurav

Pour faire court

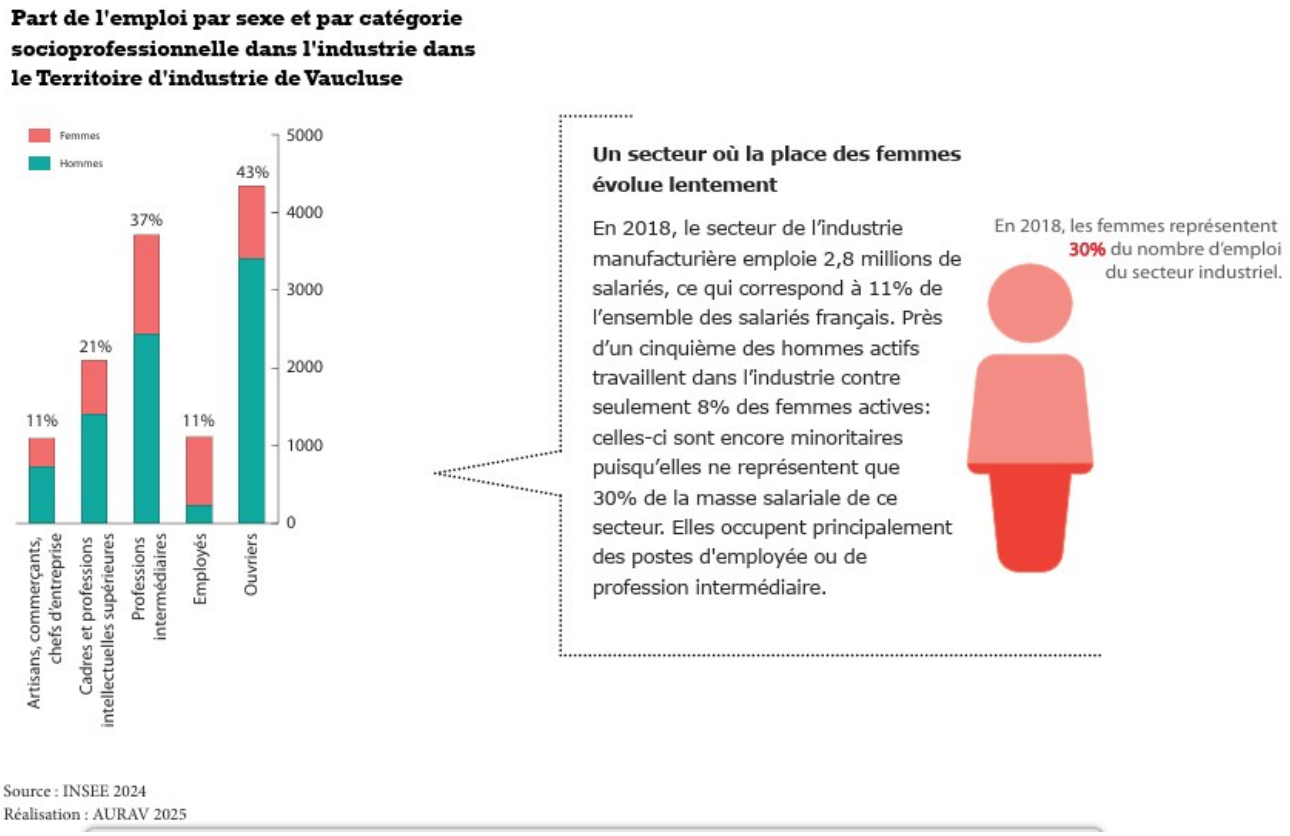
Les chiffres confirment que le Vaucluse n'est pas qu'un département rural : il est un acteur industriel tangible de la région Sud, avec des milliers d'emplois, un maillage d'entreprises diversifié et une capacité à créer de nouvelles activités. Le label Territoire d'industrie constitue, en cela, un levier stratégique pour faire dialoguer innovations, formations et projets territoriaux. Reste à transformer cette dynamique en gains durables, à la croisée de la transition écologique, de l'attractivité des métiers industriels et d'une gouvernance territoriale renforcée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Mireille Hurlin

Sources : CCI Vaucluse, Chiffres clés de l'économie, répartition sectorielle et place de l'industrie (2024) ; Aurav Territoires d'industrie Vaucluse (Mars 2025) ; ANCT.
Mireille Hurlin



Copyright Aurav

22 communes Vauclusiennes viennent d'être labellisées 'Villages d'Avenir'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Jean-François Lovisolo, député de Vaucluse, vient de dévoiler les 22 communes du département de Vaucluse retenues dans la première vague de la labellisation 'Villages d'Avenir' initié par le gouvernement via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). L'initiative vise à soutenir le développement des communes rurales de moins de 3 500 habitants.

En tout, 2 457 communes rurales ont labellisées au niveau nationale dans le cadre de cette première désignation. En Vaucluse, il s'agit des communes suivantes :
– Ansouis,
– Beaumont-du-Ventoux,
– Bédoin,
– Cabrières-d'Aigues,
– Cabrières-d'Avignon,
– Caromb,
– Crillon-le-Brave,
– Fontaine-de-Vaucluse,
– Lagarde-Paréol,
– Le Barroux,
– Saint-Christol,
– Saint-Didier,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

– Sainte-Cécile-les-Vignes,
– Sérignan-du-Comtat,
– Travaillan,
– Uchaux,
– Vacqueyras,
– Venasque,
– Viens,
– Villelaure,
– Villes-sur-Auzon
– Violès.

Ces communes vont maintenant bénéficier d'une accompagnement personnalisé dans la réalisation de leurs projets structurants. Ainsi, à partir du 1er janvier 2024, ces communes disposeront de 120 chefs de projet. Ces experts collaboreront étroitement avec les élus locaux pour concrétiser une diversité de projets, englobant des domaines tels que le logement, la mobilité, la culture, le patrimoine, la santé.
Ces chefs de projet mobiliseront une gamme variée de dispositifs et de ressources afin de garantir le succès des initiatives locales. Ils seront les principaux interlocuteurs des maires et auront la responsabilité de superviser la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des projets.
P Les chefs de projet entameront donc prochainement des discussions avec les maires pour élaborer une feuille de route locale, détaillant le nombre de projets à accompagner, le rétroplanning de travail, ainsi que les étapes suivantes en termes d'accompagnement.

« Je souhaite exprimer mes félicitations aux acteurs de la ruralité et aux maires entrepreneurs qui jouent un rôle crucial dans la transformation de leurs territoires, contribuant ainsi à faire de la ruralité une opportunité pour la France, a expliqué le député Jean-François Lovisolo. Je m'engage pleinement à soutenir les initiatives de ces élus locaux, pour concrétiser leurs projets et favoriser le développement de leur collectivité. »